



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2026

Numéro	10
Objet	CLES DE TROYES – EDITION 2026
Rapporteur	Nicolas HONORE

Date de convocation et d’affichage : 12 juin 2026
La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h45.

En exercice : 135 / Quorum : 68 / Présents : 100 / Volants : 127

Présents : AUBRUN Olivier, AZZAB Jamila, BAROIN François, BAROIN Stéphanie, BAZIN-MALGRAS Valérie, BELIN Philippe, BLANCHARD Dominique, BLANCHOT Bastien, BLASSON Christian, BOURDON Amandine, BOUTRELLE Thierry, BRAUN Jean-Paul, BRAUX Sébastien, BREMENT Jacques, BRIOT Charline, CATERINO Marie-Laure, CAVAILLAC Guy, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Bernard, CHOISELAT Emmanuel, COCHET Jean-Michel, COLLARD Benoît, COPITET Catherine, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DELARUE Clément, DENIS Valery, DINIZ Laurence, DOBRAJE Karine, DRAGON Jean-Luc, DRIAT Boris, DUMONT Jean-Michel, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, DUXIN Christophe, ERMINI Hervé, FENEK Karim, FERNANDEZ Sophie, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GIRARDIN Olivier, GEORGE Yvan, GOJJARD Pascal, GRILLAT Stéphane, GUILBARD Victor, HELLAL Karim, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HEUILLARD Véronique, HIMEUR Aïcha, HONORE Nicolas, HOUARD Bruno, HUBERDEAU Marie, JOURNOT Aude, KACZMAREK Elodie, LANOUX Claudie, LEDOUBLE Catherine, LEFEVRE Vincent, LEMELLE Flavienne, LEROY Marie-Thérèse, LOUIS Benoît, MAGLOIRE Arnaud, MARCHAL Yves, MEIRHAEGHE Jean-François, MILESI Franck, MONT-DESFONTAINES Nathalie, ORDONNEAU Emilien, OUDART Audrey, PAUWELS Cécile, PETERS Anthony, POTTIER Denis, PROVENCE Gérard, RAGUIN Jacky, RANCUREL Marie-Noëlle, RENOIR Gilles, REVOLIO Claudine, ROBERT Julien, ROGER Sylvain, ROUSSELLE Patrice, SAUVAGE Philippe, SCHERRER Luc, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THIENOT Régis, THOMAS Christine, THOMAS Jérôme, TRESSOU Marie-Hélène, TURPIN-PADIRAC Marie-Béatrice, VAN DEN BROECKE Bertrand, VIART Jean-Michel, VINOT Pascal, YANIK Ulku, ZWALD Jérémy.

Représentés : DEBROUWER Denis par PAYEN Patrice, HAINAUD Christian par CHARDINAL Colette, HUP Carole par LALLEMAND Françoise.

Excusés et ont donné pouvoir : BAGATTIN Mélanie à MAGLOIRE Arnaud, BAUDOUX Bruno à DEHARBE Dominique, BRET Marc à THOMAS Christine, BROCHET Pierre à BOURDON Amandine, CASSONNET Christian à BAROIN François, CHAMPAGNE Anicet à BLANCHARD Dominique, CHOMAT Christophe à JOURNOT Aude, CORNUMAND Agnès à DUSACQ Maxime, COURTOIS Armelle à HONORE Nicolas, CROPAT Patrice à LOUIS Benoît, FRAPIN David à COCHET Jean-Michel, FARRUGIA Frédéric à REVOLIO Claudine, FREGANS Baptiste à LEFEVRE Vincent, GANTELET Bruno à DELAITRE Guy, GATOULLAT Marcel à CHALVET Marie-Ange, GAUTHIER Anne-Sophie à CHOISELAT Emmanuel, GIRARD Marc à RENOIR Gilles, GUNDALL Philippe à BLASSON Christian, KUZMA Romain à ORDONNEAU Emilien, LANDREAT Pascal à HEUILLARD Véronique, LEBECQ Jérémy à DUQUESNOY Olivier, LEMOINE Philippe à POTTIER Denis, LEPRINCE Didier à PROVENCE Gérard, MANGEON Marielle à THOMAS Jérôme, NIEUWMUNSTER Adrien à DENIS Valery, PETIT Christine à GUILBARD Victoire, RAYMOND Arnaud à KACZMAREK Elodie.

Excusés : BILLET André, BORDIER Grégory, GERARD Fabien, MALARMEY Pascal, POIVEZ Kévin, SIMON Eric, VAJOU Sabine, VINCENT Fabien.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
127	0	127	0	0

Le Conseil Communautaire approuve à l’unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2026

CLÉS DE TROYES – ÉDITION 2026

Annexes :

- Budget Prévisionnel
- Règlement du Raid Urbain
- Conventions financières de partenariat (convention type)
- Règlements des Tremplins
 - Tremplin Initiatives Étudiants
 - Tremplin Musique Étudiants
- Règlement de la Tombola
- Règlement du trophée de l'établissement le plus représenté

Exposé :

Le Pôle Enseignement Supérieur, Recherche, Vie Étudiante – Patrimoine de Troyes Champagne Métropole organise les mercredi 16 et jeudi 17 septembre 2026, la 21^{ème} édition des « Clés de Troyes ».

Cette manifestation vise à favoriser l'intégration des étudiants sur le territoire de l'Agglomération de Troyes Champagne Métropole.

Reconnue par l'ensemble des Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche (EESR) de l'Agglomération, cette opération d'accueil reçoit le soutien de nombreux partenaires publics et privés. Pour l'année 2025, ces principaux partenaires étaient :

- La Région Grand Est,
- La Préfecture de l'Aube,
- Le Crédit Mutuel,
- Le CROUS de Reims,
- La Ville de Troyes
- Orange,
- La Maison du Boulanger,
- CGR Cinéma Troyes,
- L'ESTAC,
- Troyes Aube Habitat,
- Cultura,
- Le YEC Troyes

Ceux-ci ont manifesté, préalablement au présent rapport, leur intérêt pour renouveler ce partenariat.

L'évènement se déroulera sur deux jours afin de favoriser l'accueil d'un maximum d'étudiants, en adéquation avec les autres manifestations de rentrée universitaire des Établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche.

A la suite des retours recueillis lors de l'édition précédente, plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés afin d'optimiser l'organisation de l'évènement. Ces évolutions ont pour objectifs de renforcer la présence des participants lors des cérémonies, et de garantir un déroulement encore plus efficace de l'évènement.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue de cet évènement auprès des étudiants. Pour cela des nouveautés sont proposées :

- Les distances entre les épreuves ont été rapprochées,
- La possibilité offerte aux étudiants de se restaurer sur place à l'Espace Argence (grâce au Crous qui proposera le repas à 1 Euro),
- La remise d'un trophée à l'établissement le plus représenté par le président de TCM,
- La segmentation des cérémonies pour optimiser le temps sur l'ensemble de la journée :
 - Le midi avec les discours, la signature de la charte relative à la Vie Etudiante Responsable et remise des Clés de la Ville au Président de la FET
 - En fin d'après-midi avec la cérémonie de remise des prix pour les 10 meilleures équipes (les 20 équipes l'année dernière)
- Une tombola sera proposée à tous les étudiants inscrits au Raid Urbain

Mercredi 16 septembre 2026

Première partie : Le Tremplin Initiatives Étudiants / Remise des Clés de la Ville / Le « Raid Urbain » des Clés de Troyes (11h30 – 17h00)

Cette partie est organisée comme suit :

- Accueil des représentants, des chefs d'Établissements d'Enseignement Supérieur qui signeront la Charte relative à la Vie Étudiante Responsable en présence des associations étudiantes du territoire.
- La remise des clés de la ville se fera par Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole (ou son représentant) au Président ou à la Présidente de la Fédération des Etudiants Troyens-Campus3 (FET-Campus3) en présence de Monsieur le Préfet de l'Aube (ou son représentant).
- Signature de la charte relative à la Vie Étudiante Responsable par Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole (ou son représentant), le Président ou la Présidente de la Fédération des Etudiants Troyens-Campus3 (FET-Campus3) et Monsieur le Préfet de l'Aube (ou son représentant).
- En attendant le départ du Raid Urbain, et pour une participation optimale des étudiants déjà présents, le Tremplin Initiatives Étudiant sera proposé avec trois associations étudiantes, préalablement sélectionnées qui :
 - Présenteront leur projet respectif sur scène,
 - Seront soumis au vote du public via le site www.clesdetroyes.com.

Départ du Raid Urbain, organisé essentiellement au cœur du Bouchon de Champagne, il doit permettre aux étudiants inscrits dans les Établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche du territoire de :

- Découvrir la ville de Troyes et son agglomération de manière ludique,
- Se familiariser avec les différents acteurs culturels et services.

Il est proposé d'accueillir **1 080 participants** préalablement inscrits sur le site internet : www.clesdetroyes.com entre le 31 août et 15 septembre 2026 (23h59), soit **180 équipes de 6 étudiants** dont 9 équipes seront réservées aux étudiants du Pôle Métropolitain Bourgogne – Sud Champagne – Portes de Paris.

Les épreuves du Raid Urbain :

Limitées à 26 (en fonction des partenaires qui accompagneront l'évènement), et seront installées sur les sites suivants :

- Parvis de la Médiathèque Jacques-Chirac,
- Médiathèque Jacques-Chirac
- Cour de l'espace Argence
- Chapelle Argence
- Parvis du Théâtre de Champagne,
- Rue de la République,
- Rue Aristide Briand,
- Place Alexandre Israël,
- Rue Pithou,
- Place Vernier,
- Esplanade devant le cinéma CGR
- Laser Game Evolution

Deuxième partie : Remise des prix/Tremplin Musique Etudiant (17h00 – 18h30)

À compter de 17h00, les étudiants sont attendus à l'Espace Argence. Un contrôle de leur QR code d'inscription sera effectué à l'entrée. Cette vérification conditionnera leur participation au tirage au sort individuel au cours duquel de nombreux lots seront attribués. Un goûter leur sera proposé à leur retour.

Des stands de prévention, ainsi que des stands animés par nos partenaires, seront installés à l'Espace Argence avant le début de la cérémonie de remise des prix, pour permettre ainsi aux étudiants de s'y rendre et obtenir des informations et des conseils. Une animation musicale assurée par un DJ, ainsi que le tirage de la tombola permettant aux étudiants de remporter des lots individuellement — et non par équipe —, seront organisés en attendant le début de la cérémonie de remise des prix aux vainqueurs.

Ensuite, le Tremplin Musique Étudiant sera proposé, avec trois groupes de musique étudiant préalablement sélectionnés qui :

- Se produiront sur scène,
- Seront soumis au vote du public via le site www.clesdetroyes.com.

Les lauréats des tremplins se verront remettre pour chacun un lot d'une valeur de 650 euros offert par les partenaires : le Crédit Mutuel et le CROUS de Reims.

Nouveauté pour cette nouvelle édition : un trophée sera attribué à l'établissement ayant enregistré le plus grand nombre d'inscriptions. Cette distinction récompensera l'engagement, la mobilisation et la participation active des établissements sur la manifestation.

Se tiendra ensuite la remise des lots aux 10 premiers gagnants du Raid Urbain, en fonction du classement établi. Le premier prix sera remis par Monsieur le Préfet ou son représentant, en présence du Président de TCM ou son représentant.

La soirée se clôturera par le concert du lauréat du Tremplin Musique Etudiant qui se produira sur scène.

Jeudi 17 septembre 2026 : « Journée Culturelle et de Loisirs »

En partenariat avec les Musées de la Ville de Troyes, la Médiathèque Jacques-Chirac de Troyes Champagne Métropole et d'autres partenaires, seront proposées des animations ludiques et de découvertes de certains lieux emblématiques du territoire.

Première partie : Loisirs avec une COLOR RUN au Parc des Moulins (13h30 – 17h00)

Les étudiants seront invités à participer à une course d'obstacles d'environ 2 kilomètres comprenant :

- Un parcours « boisé » avec des agrès,
- Un jeu d'obstacles gonflables,
- Des zones avec déclenchement d'artifices à base de poudre biodégradable.

Ce parcours ludique, appelé « COLOR RUN » est prévu pour accueillir jusqu'à 250 étudiants.

Les étudiants participeront par vague de 20 à 25 étudiants. Le parcours ne sera pas chronométré et aucun classement ne sera établi.

De nombreuses animations et actions de prévention seront proposées ce jour en lien avec les différents partenaires.

Deuxième partie : Soirée Culturelle (19h00 – 21h30)

Depuis plusieurs années, les musées de la Ville de Troyes proposent une **expérience de visite originale** à la seule lueur d'une lampe torche au milieu des chefs d'œuvre du Musée d'Art Moderne de Troyes et découverte des trésors cachés. Cette visite rencontre à chaque fois un franc succès auprès des étudiants.

La Médiathèque Jacques-Chirac proposera une soirée coup de projecteur, « décalée » et « festive » avec présentation de la programmation culturelle de la médiathèque, moment convivial sur le parvis de la Médiathèque, collation offerte, animation musicale (concert), visite accompagnée de la Grande Salle et présentation de trésors patrimoniaux, découverte libre de la médiathèque, et borne à selfie pour immortaliser ce moment.

Pour terminer cette journée, un concert devrait être proposé par la Maison du Boulanger, à la Chapelle Argence, à partir de 22h30, pour tous les publics.

Le budget prévisionnel de l'opération est estimé à 43 465,60 euros. Le plan de financement prévisionnel est joint au présent rapport, les crédits nécessaires à ces évènements sont inscrits au budget primitif 2026.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER l'organisation de la manifestation telle que présentée ci-dessus,**
- **D'APPROUVER les projets des règlements des Tremplins Initiatives Étudiants et Musique Étudiants ainsi que celui du Raid Urbain, de la tombola et du trophée de l'établissement le plus représenté et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à en appliquer les dispositions,**
- **D'APPROUVER les projets de conventions de partenariat annexés au présent rapport,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions de partenariat, selon le modèle annexé,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à solliciter une subvention auprès de la Région Grand Est conformément au budget prévisionnel annexé au présent rapport,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à accepter les lots octroyés par les partenaires et qui seront offerts aux participants du Raid Urbain et des Tremplins Initiatives Étudiants et Musique Étudiants,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout acte administratif, juridique ou financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**